[DOCUMENT A USAGE PUBLIC]

Conditions Générales de Vente – Consommateurs (Produits numériques)

PHENIX.GAMES

Version 2

11-11-2026

Désignation du Vendeur

Gustave Souyris E.I.
Rahona Hosting
22 rue des arbousiers
34070
Montpellier
contact@rahona-hosting.com
www.rahona-hosting.com
Pour le projet « Phenix Island RP » https://phenix.games (https://shop.phenix.games)

Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par Rahona Hosting (« Le Vendeur ») auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client ») (Vendeur et Client étant également désignés comme « les Parties » ou « une Partie »), désirant acquérir les produits comportant des biens numériques au sens du Code de la consommation, c'est-à-dire intégrant un contenu ou un service numérique ou étant interconnecté avec un tel contenu ou un tel service, de manière telle que l'absence de ce contenu ou service numérique empêcherait le bien de remplir ses fonctions, proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits Numériques ») :

Nom du produit	Tarif (en €)	Points boutique inclus
Premium 1	5€	250 points
Premium 2	10€	500 points
Premium 3	15€	750 points
Premium 4	20€	1000 points
Premium 5	25€	1250 points
Premium 6	30€	1500 points
Premium 7	35€	1750 points
Premium 8	40€	2000 points

Chaque offre Premium comprend :

- les points boutique indiqués dans le tableau, crédités une seule fois sur le compte du Client, qui les utilise librement sur la boutique ;

- des avantages pendant un mois à compter de l'achat, par exemple l'accès à des statistiques détaillées de son compte Arma 3 dans le « Phenix Launcher » ou des récompenses quotidiennes supplémentaires sur la boutique. La liste des avantages est indiquée sur la boutique au moment de l'achat.

Elles précisent notamment les conditions d'achat immédiat, de passation de commande, de paiement, et de délivrance des Produits Numériques commandés par les Clients.

Les offres de Produits Numériques s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Commandes – Achats immédiats

Les commandes de Produits Numériques et les achats immédiats sont effectués de la façon suivante :

1. Choix de l'offre ;

2. Renseignement des détails personnels (nom prénom adresse), obligatoire pour la réalisation d'une facture ;

3. Règlement (Par PayPal ou par Revolut) ;

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après remise au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du montant.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Le Vendeur n'a pas vocation à vendre les Produits Numériques à des professionnels, mais uniquement à des consommateurs ou des non professionnels, pour leurs besoins personnels. Le Vendeur se réserve donc le droit de refuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit Numérique en quantités importantes et comportant plus de 1 articles identiques.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Tarifs

Les Produits Numériques sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le catalogue du Vendeur, au jour de l'achat immédiat ou de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, TVA non applicable, art. 293B du CGI. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue du Vendeur, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Toute annonce de réduction de prix devra indiquer le prix pratiqué par le Vendeur avant l'application de la réduction de prix, ce prix antérieur étant défini comme le prix le plus bas pratiqué par le Vendeur à l'égard de tous les Clients au cours des trente derniers jours précédant l'application de la réduction de prix.

Les tarifs ne comprennent pas le service après-vente, la maintenance et l'assistance à la clientèle qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le catalogue du Vendeur et dont les coûts sont calculés préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de la commande.

Le paiement ou l'avantage demandé au Client correspond au montant total de la vente, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la délivrance des Produits Numériques achetés immédiatement ou commandés.

Les Produits Numériques proposés par le Vendeur sont délivrés au Client en contrepartie d'un prix.

Conditions de paiement

Toute somme versée d'avance sur le prix, arrhes ou acompte, est productive d'intérêt au taux légal à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement et jusqu'à la date de délivrance (article L 214-2 du Code de la consommation).

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de l'achat immédiat ou de la passation de la commande par le Client, selon les modalités suivantes :

- PayPal Inc. 2211 N 1st St, San Jose, United States
- Revolut LTD. 7 Westferry Circus, Canary Wharf, London, England, E14 4HD

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

La délivrance des Produits Numériques n'est effectuée qu'après confirmation du paiement.

Remise des Produits numériques – Délivrance

La délivrance des Produits Numériques s'entend de leur mise à disposition sur le compte du Client (crédit des points boutique, activation de l'abonnement ou du service commandé).

Les Produits Numériques sont fournis sans retard après la confirmation du paiement. Les informations nécessaires à leur utilisation sont disponibles sur la boutique et dans le « Phenix Launcher ».

Le Vendeur s'oblige à rendre accessibles au Client les Produits Numériques commandés, depuis son compte sur la boutique et sur le serveur de jeu.

Les Produits Numériques commandés par le Client sont accessibles dans le monde entier.

Droits du Client sur les Produits Numériques

Le Client acquiert un droit d'utilisation personnel des Produits Numériques dès leur délivrance.

Le Client peut transférer ses points boutique à un autre joueur. Un transfert est définitif et ne donne lieu à aucun remboursement.

Les points boutique n'ont pas de date d'expiration. Ils sont rattachés au personnage du Client sur le serveur de jeu et sont perdus, sans remboursement :

- en cas de suppression du personnage pour inactivité prolongée, le cas échéant après un avertissement envoyé par e-mail au Client ;
- en cas de remise à zéro complète du personnage (« wipe »), notamment à titre de sanction en application du règlement du serveur ;
- en cas d'arrêt définitif du serveur Phenix Island RP, annoncé au moins trente jours à l'avance sur la boutique et sur le serveur Discord.

Les avantages d'une offre Premium en cours au moment de l'arrêt définitif du serveur sont remboursés au prorata de la durée restante.

Mises à jour des éléments numériques inclus dans les Produits numériques

Le Vendeur s'engage à assurer les mises à jour des Produits Numériques nécessaires pour le maintien de leur conformité.

Les avantages liés à une offre Premium sont fournis pendant un mois à compter de l'achat. Pendant cette durée, le Vendeur fournit les mises à jour nécessaires au maintien de leur conformité, y compris les mises à jour de sécurité.

Certains avantages sont accessibles depuis le « Phenix Launcher », logiciel gratuit édité par Codecrafted et soumis à son propre contrat de licence utilisateur final (CLUF). Le Vendeur informe le Client de toute évolution de la configuration de l'ordinateur nécessaire pour accéder à ces avantages, notamment l'espace de stockage et la mémoire vive.

Responsabilité du Vendeur – Garanties

Les Produits Numériques proposés à la vente sont des contenus numériques et des services numériques au sens du Code de la consommation. Ils sont conformes à la réglementation en vigueur en France et sont destinés à un usage non professionnel.

Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire de la garantie légale de conformité des contenus numériques et des services numériques prévue aux articles L. 224-25-12 à L. 224-25-26 du Code de la consommation.

Garantie légale de conformité

Le Vendeur s'engage à fournir des Produits Numériques conformes à leur description sur la boutique et aux critères prévus aux articles L. 224-25-13 et L. 224-25-14 du Code de la consommation, notamment en matière de fonctionnalité, de compatibilité et d'interopérabilité.

Le Vendeur répond des défauts de conformité :

- pour les Produits Numériques fournis en une seule fois (crédits, points boutique) : des défauts existant au moment de la fourniture et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci ;
- pour les Produits Numériques fournis de manière continue (abonnements) : des défauts qui apparaissent pendant toute la durée de fourniture prévue au contrat.

Les défauts qui apparaissent dans un délai de douze mois à compter de la fourniture d'un Produit Numérique fourni en une seule fois, ou pendant la durée de fourniture d'un abonnement, sont présumés exister au moment de la fourniture, sauf preuve contraire apportée par le Vendeur.

La garantie légale de conformité emporte l'obligation pour le Vendeur de fournir les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Produits Numériques, dans les conditions prévues à l'article « Mises à jour des éléments numériques inclus dans les Produits numériques ».

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité du Produit Numérique. Elle est réalisée sans frais pour le Client, dans un délai raisonnable à compter de sa demande et sans inconvénient majeur pour lui. Le Vendeur peut la refuser si elle est impossible ou si elle entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu notamment de la valeur du Produit Numérique en l'absence de défaut et de l'importance du défaut. Le Client peut suspendre le paiement de tout ou partie du prix jusqu'à la mise en conformité.

Le Client a droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque :

- la mise en conformité est impossible ou refusée par le Vendeur ;
- le Vendeur n'a pas mis le Produit Numérique en conformité dans un délai raisonnable ;
- un défaut de conformité apparaît malgré la tentative de mise en conformité du Vendeur ;
- le défaut de conformité est si grave qu'il justifie une réduction du prix ou la résolution immédiate du contrat ;
- le Vendeur a déclaré, ou il résulte clairement des circonstances, qu'il ne procédera pas à la mise en conformité.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit Numérique fourni et la valeur qu'il aurait eue en l'absence de défaut. Pour un abonnement, elle porte sur la période pendant laquelle le Produit Numérique n'était pas conforme.

La résolution du contrat n'est pas possible lorsque le défaut de conformité est mineur. En cas de résolution, le Vendeur rembourse au Client les sommes payées dans un délai de quatorze jours, par le même moyen de paiement. Pour un abonnement, le remboursement porte sur la période pendant laquelle le Produit Numérique n'était pas conforme et sur la période restant à courir.

Pour mettre en œuvre la garantie, le Client contacte le Vendeur par e-mail à l'adresse contact@rahona-hosting.com en décrivant le défaut constaté.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

Exclusion de garantie

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les Produits Numériques sont utilisés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande ;
- utilisation des Produits Numériques à des fins professionnelles ou contraire aux règles du serveur de jeu ;
- environnement numérique du Client (matériel, logiciels, connexion) ne respectant pas les exigences techniques portées à sa connaissance avant la commande ;
- refus d'installation par le Client, dûment informé dans un délai raisonnable comme prévu aux présentes Conditions Générales de Vente, des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Produits Numériques, lorsque le défaut de conformité résulte de cette absence d'installation.

Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet shop.phenix.games répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet shop.phenix.games.

Le Client, constatant qu'une violation au règlement général sur la protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité de mandater une association ou un organisme mentionné à l'article 37 de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Propriété intellectuelle

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits Numériques au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

Exécution forcée en nature

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée, sous réserve des dispositions d'ordre public de l‘article L 217-12 du Code de la consommation.

Par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra, sous réserve des dispositions d'ordre public de l‘article L 217-12 du Code de la consommation, faire exécuter lui-même l'obligation par un tiers, aux frais de la Partie défaillante. Le créancier de l'obligation pourra toutefois demander en justice que la Partie défaillante avance les sommes nécessaires à cette exécution.

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies à l'article « Résolution du contrat ».

Exception d’inexécution

Les Parties déclarent renoncer expressément à se prévaloir des dispositions des articles 1219 et 1220 du Code civil du régime de l'exception d'inexécution qui y est prévu, sauf en ce qui concerne la garantie légale de conformité des Services et Contenus Numériques délivrés conformément aux dispositions des articles L. 224-25-12 et suivants du Code de la consommation.

Par conséquent, elles s'engagent à exécuter pleinement et intégralement les présentes même en cas de manquement de la part de l'une ou de l'autre.

Cependant, si l'empêchement était définitif ou perdurait au-delà de 30 jours, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations.

Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 60 jours, les présentes seront purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article « Résolution pour force majeure ».

Pendant cette suspension, les Parties conviennent que les frais engendrés par la situation seront à la charge de la partie empêchée.

Modalités de résolution du contrat

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales, la résiliation du contrat par voie électronique est possible lorsque le contrat a été conclu par voie électronique ou, lorsqu'au jour de la résiliation le Vendeur offre aux Clients la possibilité de conclure des contrats par voie électronique.

A cet effet, une fonctionnalité gratuite est mise à la disposition du Client, lui permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et toutes les démarches nécessaires à la résiliation du contrat, dont le Vendeur devra accuser réception en informant le Client, sur un support durable et dans un délai raisonnable, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client ne dispose d'aucun droit de rétractation pour les Produits Numériques vendus, et ce pour les raisons suivantes :

1. Les Produits Numériques vendus sont des services et contenus numériques personnalisés, notamment :

- Des abonnements d'une durée d'un mois ;
- Des crédits spécifiques pour un jeu vidéo ;
- Des services numériques sur mesure ;

2. L'exécution des services commence immédiatement après la commande, avec l'accord exprès du Client, qui reconnaît perdre son droit de rétractation :

- Activation immédiate de l'abonnement ;
- Crédits immédiatement disponibles et utilisables ;
- Personnalisation du service dès la commande ;

3. La nature même des Produits Numériques exclut le droit de rétractation :

- Contenus numériques intégralement exécutés dès la commande ;
- Services mélangés de manière indissociable avec d'autres éléments ;
- Biens personnalisés selon les spécifications du Client ;

4. Le Client, en validant sa commande, reconnaît explicitement :

- Avoir été informé de la perte de son droit de rétractation ;
- Accepter l'exécution immédiate du service ;
- Renoncer à tout remboursement ou annulation après validation ;

Aucune demande de rétractation, remboursement ou annulation ne sera donc acceptée après la validation de la commande.

Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Litiges

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PAS PU ETRE RESOLUS A L'AMIABLE ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT, SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (art. L 612-1 C. consommation).

Si le litige doit être porté devant les tribunaux, il est rappelé qu'en application de l'article R. 631-3 du Code de la consommation *« le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de la procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable »*.

Information précontractuelle – Acceptation du client

Le Client reconnait avoir été informé par le Vendeur de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à son achat immédiat ou à la passation de la commande et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité lui permettant d'acquérir les Produits Numériques en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'utilisation ;
- sur les caractéristiques essentielles des Produits Numériques et notamment les fonctionnalités, la compatibilité et l'interopérabilité des Produits Numériques ainsi que les restrictions éventuelles d'installation du logiciel ;
- sur le prix des Produits Numériques ou, en l'absence de paiement d'un prix, et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat de vente ;
- sur l'identité du Vendeur et l'ensemble de ses coordonnées ;
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties (garantie légale de conformité, éventuelles garanties commerciales) et le cas échéant, sur le service après-vente ;

- sur les modalités de résiliation, le traitement des réclamations, les modes de règlement des litiges, les autres conditions contractuelles et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières ;
- sur le droit de rétractation et ses modalités d'exercice, ou sur l'absence de droit de rétractation le cas échéant ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation ;

Il est rappelé que les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit Numérique afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Le fait pour le Client d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Produit Numérique emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits Numériques commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.